

ASSOCIATION BATALI

Association loi 1901

5 place du Maréchal de Lattre de Tassigny

92 300 Levallois-Perret

Les membres fondateurs :

Président : Madame Alix PHILIPON - BEILIN

Vice Président : Madame Isabelle TURQUIN

Secrétaire Général : Monsieur Jérôme BEILIN

Trésorier : Madame Laurence WANIART

Membre fondateur: Monsieur Bruno WANIART

Membre fondateur: Monsieur Stéphane BEILIN



Bulletin de souscription

Société:

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Membre bienfaiteur 150 € Membre sympathisant 20 €

Don libre Je souhaite adhérer à l'Association et recevoir les conditions d'adhésion

Cochez cette case pour recevoir un reçu fiscal de don aux œuvres.

Le bénéfice de réduction d'impôt est de 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Pour les entreprises, le don est déductible dans la limite de 60 % des sommes versées et 5/1000 du chiffre d'affaires, l'excédent donnant lieu à réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants.

Le Journal de BATALI



Association BATALI

(Association loi de 1901)

Créée en 2006, l'association Batali a pour vocation de scolariser les enfants du village de Tokodé situé au Sud Ouest de la République Centrafricaine.

Pour cela, nous projetons de construire une école pouvant accueillir plus de 200 enfants.

L'école

- Un bâtiment de 265 m²
- 4 classes
- 1 bureau
- 1 économat

Budget (année 2007)

Coût de la construction: 19 500 €

Aménagement (tables, chaises...): 4 500 €

Fournitures scolaires: 4 000 € / an

Rémunération des enseignants et gardiennage de l'école: 10 600 € / an

TOKODE

